

Déclaration du SNUipp-FSU43

CAPD du 20 janvier 2015



Monsieur l'Inspecteur d'académie, Mesdames, Messieurs,

Il est bien difficile de trouver des mots assez forts pour exprimer notre douleur et notre indignation face aux actes barbares survenus sur notre territoire il y a 2 semaines. Les nombreux rassemblements et la manifestation de dimanche 11 janvier à Paris offrent un témoignage vivant et collectif du refus de l'obscurantisme et des amalgames et l'affirmation du désir intact de liberté, de justice et de démocratie. Nous sommes toutes et tous Charlie et nous ne nous résignons pas au silence. Indigné-e-s mais totalement déterminé-e-s et plus que jamais debout pour porter une école et une société plus juste et plus humaine. La place et le rôle des personnels du service public de l'Éducation Nationale, et en premier lieu des enseignants, sont essentiels. Il faut donner aux personnels tous les outils et les moyens nécessaires pour que chaque élève qui leur est confié puisse se construire en tant que futur citoyen, pensant, libre et reconnu comme tel. Néanmoins, la seule responsabilité de l'École ne saurait être avancée, il ne serait pas tolérable de stigmatiser les enseignants, c'est bien la société toute entière qui doit lutter contre la misère sociale, les inégalités et toute les formes de discrimination. C'est dans cette veine que nous inscrirons toujours notre syndicalisme, car rien n'est jamais définitivement acquis.

L'installation d'une nouvelle CAPD est l'occasion de rappeler toute l'importance du paritarisme et du dialogue social indispensable pour garantir les droits individuels de nos collègues, l'équité du traitement de leurs demandes, la transparence des décisions prises par l'administration et le bon fonctionnement du service public d'éducation.

Ce bon fonctionnement du service public d'éducation nécessite aussi un respect du calendrier des instances, en particulier celui des opérations de carte scolaire. Le report de ces opérations après les élections départementales a des répercussions très négatives pour la préparation de la rentrée scolaire prochaine tant sur l'organisation des écoles que sur les personnels. Cela impactera fortement le quotidien de nos collègues : le mouvement sera retardé et les enseignants, particulièrement les stagiaires, connaîtront leur affectation beaucoup trop tardivement. De plus ce report génèrera des difficultés

inévitables pour les personnels administratifs. Le Snuipp-FSU s'est adressé à la ministre en ce sens.

Dans le premier degré, certaines réformes sont restées à quai, comme celle de la formation continue. Or, on ne peut pas envisager une rénovation pédagogique sans former ceux qui sont directement concernés au quotidien.

De plus la formation initiale est laborieuse, comme l'a reconnu un récent rapport de l'Inspection générale.

Par ailleurs, les chantiers métiers, même s'ils ont amené quelques évolutions à la marge pour certaines catégories de personnels, n'ont pas apporté les réponses attendues pour améliorer les conditions d'exercices des missions et n'apportent aucune évolution à la majorité des personnels.

Enfin, la revalorisation salariale des enseignants du primaire reste au point mort et entraîne des difficultés à recruter.

L'OCDE a une nouvelle fois alerté sur le déclassement salarial des enseignants du primaire en France recrutés à BAC + 5, et ce, alors que comme tous les fonctionnaires, ils subissent un blocage de leurs salaires depuis 5 ans quand, dans le même temps, les "anomalies salariales" des recteurs sont corrigées.

C'est pour toutes ces raisons (effectifs de classe trop lourds, formation initiale et continue des personnels non satisfaisantes, alourdissement des tâches, injonctions hiérarchiques excessives, le tout dans un contexte de salaires notoirement insuffisants et de gel du point d'indice depuis 2010) que le SNUipp avec la FSU appelle à une journée de grève le mardi 3 février pour défendre l'école, ses élèves et ses personnels.